

# Lanrodec

**Bulletin communal**

L'Église Notre-Dame  
retrouve de sa superbe



**MAIRIE DE LANRODEC**  
Le Bourg  
22170 LANRODEC  
02.96.32.61.61  
commune-lanrodec@orange.fr  
www.lanrodec.fr

Ouverture de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00,  
Fermée les mardis et jeudis après-midi,  
Permanence d'un élu le samedi matin de 10 h 30 à  
12 h 00.

---

**Publication de la commune de Lanrodec**

**Directeur de la publication :**

Jean Pierre LE GOUX

**Secrétariat de rédaction :**

Fabienne Léger, David Auroux

**Impression :** La Mairie

**Distribution :** La Poste

**Tirage :** 490 exemplaires — juin 2019

---

**École**

- Maternelle ..... 02.96.32.63.57
- Primaire / bureau de la directrice ..... 02.96.32.63.64
- Garderie ..... 02.96.32.63.64
- Restaurant scolaire ..... 02.96.32.65.85

---

**Bibliothèque**

02.96.32.65.07

contact@bibliotheque.lanrodec.fr

www.bibliotheque-lanrodec.fr

Ouverte les lundis et vendredis de 16 h 00 à 18 h 00

les mercredis de 15 h 00 à 18 h 00

le samedi de 10 h 00 à 12 h. 00

Pendant les vacances scolaires :

ouverture uniquement le mercredi et le vendredi de  
16h00 à 18h00

---

**SERVICES COMMUNAUTAIRES**

- Petite enfance « Multi-accueil » ..... 02.96.79.72.75
- Centre de Loisirs Le Pass'Age ..... 02.96.79.79.12
- CDC Leff Armor (siège : Blanchardeau) 02.96.70.17.04
- SMITOM ..... 02.96.74.14.64
- Office du tourisme ..... 02.96.79.77.71

**Cabinet infirmier Lanrodec** ..... 02.96.69.61.04

---

**Horaires de la déchèterie de Plouagat**

02.96.79.59.11

**Période basse saison du 1er novembre au 31 mars :**

9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30—17 h 00

**Période haute saison du 1er avril au 31 octobre**

8 h 30 -12 h 00 / 13 h 30—18 h 00

Ouverte les lundis, mercredis (sauf le matin du 1er mercredi  
du mois), vendredis, samedis. Fermée les mardis, jeudis  
et dimanches.

## SOMMAIRE

- 3 Le mot du Maire
- 4 Les Conseils Municipaux
- 14 La vie communale
- 19 Informations utiles
- 25 La vie associative
- 30 La vie culturelle

### Cabinet de Réflexologie

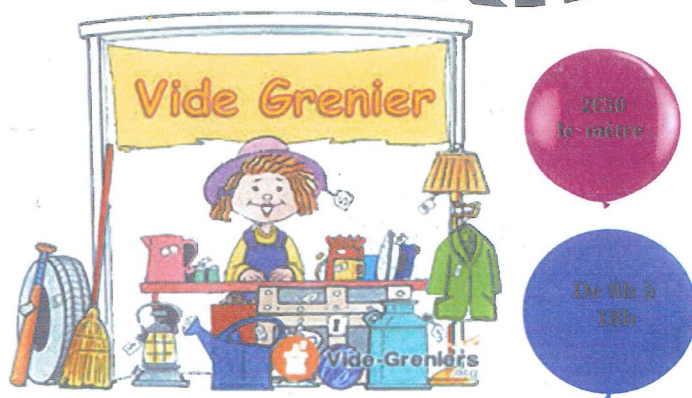


**Bryan Le Pape**  
17C Rue des Écoliers  
22170 Lanrodec  
**06.45.21.87.58**

*Douleurs physiques,  
émotionnelles et mentales.*

# LANRODEC

## KERPRIIN



# DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

INSCRIPTIONS 06-87-65-76-63  
En cas de mauvais temps rempli en salle possible

Restauration rapide sur place



Je commencerai mon propos en ayant une pensée particulière pour mon prédécesseur, Louis Le Touze, qui est parti très discrètement voilà deux mois. Nous y reviendrons dans ce bulletin mais je ne puis m'empêcher de vouloir marquer la reconnaissance, le respect de ma part et je pense à tous les élus qui ont pu assurer des responsabilités dans notre commune ou ailleurs.

Le temps passe, c'est vrai, l'oubli l'emporte. Que le monde est éphémère et négligeant ou amnésique ou égoïste. 12 ans de mandat, ce n'est pas rien dans sa déclinaison du quotidien et je tiens particulièrement à lui exprimer la mémoire et la reconnaissance de notre collectivité même si cela fait 30 ans que l'expression démocratique de l'époque a généré « l'alternance » que j'ai essayé d'assumer et construire aussi à partir de son travail et de son engagement dans une démarche ferme et digne. Je tenais à lui rendre cet hommage mérité, partagé et constructeur. Tant que la société se bâtit autour de l'homme, elle résistera et bâtit son avenir au-delà des alertes d'aujourd'hui.

Pour avancer dans le présent, ce bulletin reprend tous les contours du budget avec les principaux axes d'investissement de l'année et les projections à moyen terme que nous avons enclenchées.

Les priorités de 2019 sont réalisées ou sur le point de l'être :

- Sanitaires publics,
- L'espace commercial près du salon de coiffure,
- Lavage et réalisation de joints sur l'église,
- Le réaménagement de la bibliothèque et le parquet,
- Les diverses portions de voirie et reprise des trottoirs à l'enrobé pour simplifier l'entretien annuel,
- La fermeture et le portail du terrain des sports,
- La mise en place d'agrès fitness.

Les projections à court terme sont de plusieurs niveaux :

- Régularisation et mise à niveau de la structure de Kerprin avec fermeture complète,
- Le bâtiment Héouzan rue des Écoliers porté par l'Établissement Public Foncier va glisser en propriété. L'Agence Départementale d'Appui aux Collectivi-

tés nous appuie pour la consultation de l'architecte. Des subventions sont attendues à cet effet dont une participation de Leff Armor,

- La rénovation des 2 salles polyvalentes. Une première aide de l'État est obtenue pour 42 000 €.

Au niveau intercommunal, plusieurs dossiers sont activés :

- Le PLUiH qui a été travaillé au niveau des commissions communales et intercommunales. Des registres de concertation sont en place dans les communes avec un exemplaire de diagnostic et du plan d'aménagement de développement durable et sur le site internet de Leff Armor. Le PLUiH plus précis sera arrêté en octobre et consultable des personnes publiques associées et des communes avant l'enquête publique et l'approbation au 1er semestre 2020.

L'EPIDE. Leff Armor a réalisé un gros travail avec esquisses, potentialités et faisabilité pour maintenir l'Epide et contribue à son développement autour de plusieurs axes :

- réorganiser l'espace autour d'un projet d'aménagement global,
- réhabiliter les bâtiments et répondre aux besoins de l'Epide,
- améliorer l'offre de transports par le développement de l'intermodalité et en facilitant l'accessibilité,
- développer des services autour de l'insertion, la formation et l'économie de tout le site (+ de 20 ha).

D'autres études pour des projections sur le prochain mandat sont amorcées et mobilisent les élus :

- L'étude pour l'harmonisation tarifaire et des modes de gestion de l'eau et de l'assainissement en extrapolant les investissements nécessaires et les conséquences tarifaires dans les 10 ans à venir,
- Un travail sur la fiscalité des déchets (ROM ou TOM).

Les élus sont mobilisés pour construire notre territoire et garder la proximité, le service, la réactivité, la dynamique.

Ce bulletin se projette sur la période estivale que nous espérons ensoleillée. Je remercie tous les bénévoles qui s'activent au niveau associatif et développent une convivialité fédératrice.

Bon été et bonnes vacances à tous !

Jean Pierre le Goux

# Conseils municipaux

## TRAVAUX

### VOIRIE :

Point à temps : une journée de bouchage de trous par du point à temps sur les chaussées a été réalisée sur l'ensemble de la commune.

Une consultation a été lancée pour les travaux de trottoirs et d'enrobage qui n'ont pas été réalisés en 2018 auprès des entreprises Le Louedec, Colas et Eurovia.

Le Conseil Municipal s'accorde sur les devis de l'entreprise Colas pour les travaux.

| Lieu                      | Superficie en m <sup>2</sup> | Montant HT en €  |
|---------------------------|------------------------------|------------------|
| <b>Enrobé noir</b>        |                              |                  |
| Nen Clod                  | 330                          | 11 678.00        |
| Kermabon                  | 190                          | 3 280.00         |
| Coat-Nay                  | 470                          | 9 880.00         |
| Liaison lot Mairie-Eglise | 45                           | 767.00           |
| <b>TOTAL enrobé noir</b>  | <b>1035</b>                  | <b>25 605.00</b> |
| <b>Enrobé rouge</b>       |                              |                  |
| Lot Coat Nay              | 225                          | 5 062.50         |
| Lot Pen Guer              | 110                          | 3 307.00         |
| Lot Mairie                | 400                          | 9 000.00         |
| Lot Eglise                | 375                          | 8 735.50         |
| Autour Eglise             | 115                          | 2 587.50         |
| Impasse du Fournil        | 40                           | 900.00           |
| <b>TOTAL enrobé rouge</b> | <b>1265</b>                  | <b>29 592.50</b> |
| <b>TOTAL</b>              | <b>2300</b>                  | <b>55 197.50</b> |

### SANITAIRES PUBLICS :

Les sanitaires publics ont été entièrement rénovés avec la mise aux normes PMR. Le gros-œuvre a été réalisé par l'entreprise Hervé pour 4 060 € HT.

La chape, le carrelage et la faïence ont été modifiés par l'entreprise Rocrou : 4 399,14 € HT, les appareils sanitaires et électriques par l'entreprise Le Carré / Le Gall pour 4 009 € HT environ. La toiture sera reprise par Jean-Pierre Leboulanger. Les peintures intérieures et extérieures ont été réalisées par l'entreprise MAHOU pour un montant total de 1 464,02 € TTC.

### PROJET MAISON HÉOUZAN :

L'ancienne maison Héouzan située au 16 rue des Écoliers qui a servi un temps à accueillir les Temps d'Ac-

tivités Périscolaires fait l'objet d'un nouveau projet approuvé par le Conseil Municipal.

Les parcelles B 1284 et 1 287 sur lesquelles se porte le projet comprennent actuellement un terrain de 930 m<sup>2</sup>, une maison d'habitation à réhabiliter et une annexe de jardin. Une partie de ce jardin a été utilisé pour la réalisation de circuit et parking enseignants non matérialisé à ce jour autour de l'école.

Le bâtiment est actuellement propriété de l'EPF (Établissement Public Foncier). Une convention opérationnelle a été portée avec l'EPF Bretagne fin 2013 sur ces 2 parcelles B 1284 et B 1287. Le dossier de portage foncier arrive à échéance fin 2019. Et la commune doit obligatoirement avant la fin de l'année se porter acquéreur de cette propriété.

La commune a sollicité en amont l'ADAC 22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) pour une étude de réhabilitation de la maison existante, bâti historique architectural, sur la capacité à réaliser une opération mixte de logements et bureaux ou services densifiés dans le centre-bourg. Le projet qui permettra en outre comme le prévoit le PLUi élaboré en collaboration avec la Communauté des Communes, de combler les dents creuses existantes au bourg, s'inscrit aussi dans une logique de réponse aux demandes des administrés et de sécurisation de la circulation dans le bourg. La commune se propose ainsi de poursuivre la redynamisation de son centre-bourg par la création de ce nouvel espace qui sera voué à la création de 2 nouveaux services et d'un logement locatif au 16 rue des Écoliers.

Une demande de subvention dans le cadre d'un appel à projets pour l'obtention d'une dotation de soutien à l'investissement public local a été déposée. Elle est instruite au titre de la réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants, mais s'inscrit aussi dans le cadre d'un projet permettant le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logements. La mise aux normes et la sécurisation des équipements publics est nécessaire et sera traduite par la rénovation thermique et la transition énergétique.

Les travaux ont été estimés par l'ADAC pour 180 000 € pour la rénovation et 20 000 € le parking.

# Conseils municipaux

Enfin les honoraires sur la base d'une opération estimée à 200 000 € seraient de l'ordre de 24 000 € à 28 000 €, 4 000 € pour le contrôle technique et le CSPPS, 2 000 € pour les divers diagnostics.

Soit :

## DÉTAIL DES TRAVAUX (HT) :

|   |                    |
|---|--------------------|
| Lot 00 : Installation de chantier : ..... | 5 000,00 €         |
| Lot 01 : Démolition, dépose : .....       | 22 000,00 €        |
| Lot 02 : Structure clos/couvert : .....   | 60 000,00 €        |
| Lot 03 : Lots techniques : .....          | 40 000,00 €        |
| Lot 04 : Aménagements intérieurs : .....  | 45 000,00 €        |
| Imprévus : .....                          | <u>8 000,00 €</u>  |
|   | 180 000,00 €       |
| Parking : .....                           | <u>20 000,00 €</u> |
|   | 200 000,00 €       |

|                                    |                   |
|------------------------------------|-------------------|
| Honoraires : .....                 | 28 000,00 €       |
| Contrôle technique / CSPPS : ..... | 4 000,00 €        |
| Divers diagnostics : .....         | <u>2 000,00 €</u> |

## **MONTANT GLOBAL DE L'OPÉRATION / TRAVAUX**

34 000,00 €

ACHAT DU TERRAIN À L'EPF ..... 98 871,62 €

## **MONTANT GLOBAL DE L'OPÉRATION / TRAVAUX + ACQUISITION**

332 871,62 €

Le Conseil Municipal sollicite dans le cadre d'un appel à projets la dotation de soutien à l'investissement public local au titre de l'année 2019. Nous avons également présenté un dossier de demande de subvention dans le cadre du Dynamisme des Bourgs Ruraux auprès de la Région. Si obtention de ces deux subventions, le plan prévisionnel serait le suivant :

|   |              |
|---|--------------|
| Dotation à l'investissement public (30 %) | 99 861,00 €  |
| Dynamisme des bourgs ruraux (30 %) ....   | 90 000,00 €  |
| Fonds propres .....                       | 43 010,62 €  |
| Emprunt .....                             | 100 000,00 € |

Afin de nous accompagner dans cette étude, l'ADAC nous a fait une proposition comprenant :

- Les rencontres et réunions
- La rédaction du programme, des plans et du dossier de consultation des entreprises pour le recrutement de l'architecte
- L'analyse des offres des architectes

- La participation à l'audition des architectes
- La rédaction du rapport d'attribution de l'architecte
- La participation à la réunion de lancement avec l'architecte retenu.

Le devis de 1 070 € HT pour la réalisation de ces prestations a été approuvé par l'Assemblée.

## **PROJET SALLE POLYVALENTE**

Le projet de rénovation des salles polyvalentes jouxtant la mairie est à l'ordre du jour.

L'ADAC a réalisé une étude de faisabilité concernant la réhabilitation thermique, phonique et l'aménagement en accessibilité des 2 salles communales composant la salle polyvalente.

Les travaux sont estimés dans leur ensemble à 140 000 € HT hors frais de maîtrise d'œuvre et contrôle technique et CSPPS ou 163 000 € avec les frais de maîtrise d'œuvre et contrôles nécessaires.

- Démolitions et déposes..... 40 000,00 €
- Menuiseries extérieures..... 18 000,00 €
- Chauffage, ventilation, électricité, sanitaires .....
- ..... 50 000,00 €
- Aménagements intérieurs (isolation, faux-plafonds, revêtements...) .....
- ..... 60 000,00 €
- ..... 140 000,00 €

|                                  |                   |
|----------------------------------|-------------------|
| Maîtrise d'œuvre .....           | 21 000,00 €       |
| Contrôle technique et CSPPS..... | <u>2 800,00 €</u> |
|                                  | 163 800,00 €      |

Le Conseil Municipal sollicite dans le cadre d'un appel à projets la dotation de soutien à l'investissement public local au titre de l'année 2019. Il s'inscrit dans le cadre de la mise aux normes et sécurisation des équipements publics mais aussi dans le cadre de la rénovation thermique et la transition énergétique.

Le plan de financement serait le suivant :

|  |                    |
|--|--------------------|
| Dotation de soutien à l'investissement public local (30 %) : ..... | 49 140,00 €        |
| DETR obtenue : .....   | 42 000,00 €        |
| Fonds propres : .....  | 32 660,00 €        |
| Emprunt : .....  | <u>40 000,00 €</u> |
|  | 163 800,00 €       |

## **KERPRIN :**

La commission de sécurité est venue visiter le site de

# Conseils municipaux

Kerprin et nous a transmis son rapport.

À partir du plan précis actuel et souhaité, relevé par les services du Cabinet CEB Larnicol : mission exécution des plans Michel ORRIERE ; Il est proposé de missionner l'APAVE pour le montage et le suivi du dossier de conformité de l'établissement.

## **PORTAIL ACCÈS TERRAIN DES SPORTS**

Pose d'un portail coulissant de 4 m de largeur avec une entrée sélective PMR. Devis retenu pour 5 100 HT par l'entreprise Thomas.

## **BUTS MOBILES :**

Suite à l'inspection de la DDCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes), il nous a été notifié que les buts mobiles doivent être lestés. Un devis a été établi auprès de Casual Sport : 449 € TTC/but X 2.

La DDCCRF nous informe qu'une convention devra être établie entre la Mairie et le président du FPCPL pour les responsabiliser sur l'utilisation des buts mobiles et l'ensemble du terrain et ses aménagements, leur entretien, la sécurisation et leur mobilité.

## **ÉGLISE :**

Une surface de plancher d'environ 20 m<sup>2</sup> autour de l'autel sera reprise.

## **NETTOYAGE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX :**

Le décapage, le démoussage et la préparation des bâtiments communaux a été effectué par l'entreprise Active Clean de Lanvollon. Le montant de la prestation (école, bibliothèque, église) était de 6 754 € HT.

## **LOCAL 17 D RUE DES ÉCOLIERS :**

Les peintures ont été réalisées par l'entreprise Mahou pour un montant de 934.79 € HT.

## **ENEDIS :**

Des travaux d'enfouissement de câbles Basse Tension et Haute Tension sur 7 kms de Guernadon au Notoro sont prévus fin mai début juin. Ils devraient durer 1 mois et demi. Pas de participation financière de la commune.

## **RANGEMENT – AMÉNAGEMENT À L'ÉCOLE :**

Suite au passage de l'Inspection Hygiène et Sécurité déléguée par l'Inspection d'Académie à l'école, des rangements supplémentaires ont été installés pour permettre aux enseignantes d'optimiser leur espace de rangement / stockage.

Ainsi, 10 étagères de 2,20 m de longueur X 2 m de hauteur ont été achetées auprès de Brico-Dépôt pour un montant de 950 € HT et installées dans la salle de rangement attenante à la salle de motricité.

Un placard à portes coulissantes a été monté dans la salle de repos le long du mur adossé à la salle de motricité par l'entreprise Cloarec : 978 € HT.

## **ACHAT DE FAUTEUILS DE BUREAU :**

De nouveaux fauteuils de bureau seront achetés pour les secrétaires de mairie d'ici la fin de l'année.

## **ÉCOLE**

## **EXERCICE CONFINEMENT PPMS**

Un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) de confinement a été réalisé le lundi 4 mars en fin de matinée à l'école par Mr Genty Franck. La durée de l'intervention a été de 2 h 30 min.

La fiche d'évaluation remplie par Mr Genty fait état de quelques observations :

- Alerte mal entendue dans la classe de Mme James
- La radio n'a pas pu être écoutée sur la bonne fréquence (et manque de piles)
- Le réseau pour les téléphones portables était insuffisant.

L'intervention s'est bien déroulée. Néanmoins, il faudra s'approvisionner de quelques matériels. Des modifications sont à prévoir sur le document officiel PPMS.

## **ACTUALISATION DES TARIFS CONVIVIO**

La société CONVIVIO de Bédée qui fournit les repas à la cantine scolaire nous a fait part des nouveaux tarifs pour l'année 2019-2020, à savoir une augmentation + 1.08 % :

- Déjeuner adulte : ..... 2,4673 € TTC
- Déjeuner Élémentaire : ..... 2,4673 € TTC
- Déjeuner Maternelle : ..... 2,3159 € TTC
- Frais fixes mensuels sur 10 mois. 1761,2965 € TTC

# Conseils municipaux

- Pénalités par cvt manquant en deçà de 17 100 .....0,2489 € TTC

## DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX FRAIS DE SCOLARISATION DES ÉLÈVES DOMICILIÉS HORS COMMUNE

Le Conseil Municipal de Lanrodec décide de demander aux communes de Saint-Fiacre, Saint-Jean-Kerdaniel et Bringolo, une participation aux frais de scolarisation des élèves domiciliés dans ces trois communes et scolarisés à Lanrodec.

Le Conseil Municipal se propose de demander pour l'année 2019 :

- 590 € pour chaque élève scolarisé au primaire
- 700 € pour chaque élève scolarisé à l'école maternelle

## **DIVERS**

### **ADHÉSION AU CNAS**

Le CNAS est un organisme national qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

À cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction...)

Le Conseil Municipal a décidé l'adhésion à cet organisme pour chaque agent titulaire et stagiaire.

Il décide de mettre en place une Action Sociale en faveur du personnel en adhérant au CNAS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Cette adhésion sera renouvelée annuellement par tacite reconduction, l'organe délibérant accepte de verser au CNAS une cotisation évolutive et correspondant au mode de calcul suivant : nombre de bénéficiaires actifs indiqués sur les listes x la cotisation par bénéficiaires actifs. Soit 207 € par adhérent.

Le Conseil Municipal décide d'accorder l'adhésion au CNAS aux seuls agents stagiaires et titulaires ainsi qu'aux contractuels de plus de 2 ans d'ancienneté avec un minimum de DHS de 20 h (annualisé).

Le Conseil Municipal décide de désigner Mme Steunou-Roquinarc'h Solène, membre de l'organe délibérant, en qualité de délégué élu ; et de désigner parmi

les membres du personnel bénéficiaire du CNAS, Mme Léger Fabienne, délégué agent, pour représenter le personnel de la Commune de Lanrodec au sein du CNAS. Elle est désignée parmi le personnel bénéficiaire du CNAS, en tant que relais de proximité entre le CNAS, l'adhérent et les bénéficiaires, et sa mission consiste à promouvoir l'offre du CNAS auprès des bénéficiaires, conseiller et accompagner ces derniers et assurer la gestion de l'adhésion.

### **CENTRE DE LOISIRS :**

Le Conseil Municipal demande à Mme Thoraval-Gronfier de proposer aux membres de la commission enfance/jeunesse de la Communauté des Communes d'alterner les dates du centre aéré de l'été prochain. Habituellement, en juillet ont lieu les centres aérés à Boquého, Plélo et Plouagat. En août, le seul centre aéré ouvert a lieu sur Lanrodec. Le Conseil Municipal souhaiterait que le centre aéré du mois d'août alterne entre Boquého et Lanrodec chaque année.

### **VÉRIFICATION DES HYDRANTS : RAPPORT DE LA SUEZ :**

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport 2018 de la Suez concernant la vérification du fonctionnement des poteaux et bouches incendie. L'assemblée remarque que celui de Resmarec n'est point indiqué sur le rapport et que celui de Kerprin est non conforme car débit inférieur à 60 m<sup>3</sup>/h. Il n'y a pas d'autres anomalies techniques constatées.

### **FIBRE :**

Notre commune sera desservie en fibre optique dans le cadre du déploiement de la phase 2 du programme Bretagne Très Haut Débit sous maîtrise d'ouvrage Mégalis Bretagne. Par délibération du Conseil Communautaire du 28 mars 2017, le principe de versement d'un fonds de concours par les communes à hauteur d'1/3 de la participation de Leff Armor Communauté avait été validé, soit 1/3 de 445 € par prise installée. Les versements pour cette phase 2 seront étalés sur 5 années conformément à la convention de co-financement passée entre le Lac et Mégalis Bretagne.

Six habitations au sud-ouest de la commune vont être concernées par le passage de la fibre optique en 2020. Cela représente pour la commune de Lanrodec

# Conseils municipaux

890 € de dépenses et 1780 € pour la Communauté des Communes. La participation sera annuelle à hauteur de 178 € pour la commune entre 2019 et 2023.

## JARDIN DES SOUVENIRS : INSCRIPTION DES IDENTITÉS DES DÉFUNTS AU JARDIN DES SOUVENIRS

Une stèle a été érigée pour l'inscription de l'identité des défunts dont les cendres ont été dispersées au Jardin des Souvenirs. Le Conseil Municipal se propose de demander des devis aux pompes funèbres ou cor-donneries qui le proposent, pour l'achat de plaques avec gravures indiquant les noms et prénoms, années de naissance et de décès des défunts. Cette inscription désormais obligatoire sera à la charge financière des familles. Nous nous proposons de fixer un prix équivalent au tarif du coût d'achat de la plaque, de l'inscription et de la taxe d'inhumation, la présence d'un élu ou d'un agent communal étant obligatoire lors de la dispersion des cendres.

Un règlement intérieur du cimetière précisant ces modalités sera rédigé prochainement. Il sera affiché au cimetière.

## DOSSIER FONCIER LE GOUX DIDIER

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal du courrier qu'il a reçu de Mr Le Goux Didier concernant une demande d'acquisition d'un délaissé communal au lieu-dit « Kerguinérien » d'une superficie d'environ 36 m<sup>2</sup> au bout du bâtiment au nord en bordure de route.

Le Conseil Municipal décide de vendre le délaissé communal de 36 m<sup>2</sup> jouxtant le terrain cadastré B 272 au prix de 5 € le m<sup>2</sup>, prix pratiqué en zone rurale précédemment.

Les frais de notaire et de géomètre incombent à l'acquéreur.

## FINANCES

### SUBVENTIONS 2019

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les subventions et participations suivantes pour l'année 2019 :

#### SUBVENTIONS :

- FCPCL..... 1 300,00 €

- Club Omnisports de Lanrodec..... 1 300,00 €
- Comité d'Animations de Lanrodec..... 1 000,00 €
- Club du 3<sup>ème</sup> âge de Lanrodec ..... 340,00 €
- Amicale Laïque de Lanrodec ..... 155,00 €
- Comice Agricole canton de Plouagat..... 305,00 €
- Société de Chasse de Lanrodec..... 150,00 €
- EPIDE ..... 50,00 €
- ADMR..... 50,00 €
- France Adot 22..... 50,00 €
- Asso Départementale Protection Civile. 50,00 €
- Secours Populaire ..... 200,00 €
- Anciens combattants ..... 95,00 €
- Mémoire Patriotique Armoricaine ..... 32,00 €
- Breizh Orzel 32.00 € + 25 € par enfant adhérent de Lanrodec

#### PARTICIPATIONS :

- Centre d'aide alimentaire ..... 1 581,00 €
- Association des Maires de France ..... 458,96 €
- Chenil Service ..... 1 116,36 €
- Atelier d'Art du Pays de Pontrioux ..... 800,00 €
- Cercle celtique..... 1 072,00 €
  
- 25 € par adhérent scolaire de la commune aux Associations sportives et Culturelles extérieures à Lanrodec pour lesquelles la Communauté des Communes ne contribue pas.
- 20 € par enfant à partir de la 6<sup>o</sup> pour les classes de découvertes, voyages dans le cadre scolaire-apprentissage-chambre des métiers, sur demande des familles.
- 32 € par association à but humanitaire auxquelles les personnes de Lanrodec s'investissent. Exemples : SOS Haïti, secours catholique, secours populaire, leucémie espoir, France adot, association des infirmes moteurs et cérébraux des Côtes d'Armor, papillons blancs, ADAPEI, association des paralysés de France, AIEH, ADAPEDA, APAJH, comité local pour le logement, association UMEH Plouagat (visiteurs des malades en Établissements Hospitaliers), Creutzfeld-Jacob par hormones de croissances contaminées, Ligue contre le cancer, solidarité paysans des Côtes d'Armor...
- 32 € par une association à but environnemental
- 15 € par adhérent de Lanrodec aux associations communales pour locations de salles extérieures à la commune, avec un plafond de 450 €.

#### BUDGETS



# Conseils municipaux

## Vote des comptes de gestion :

Le Conseil Municipal a adopté les comptes de gestion 2018 présentés par Monsieur Guyot, Receveur Municipal de Guingamp.

## Vote des taux d'imposition 2019 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide le maintien des taux d'imposition identiques à ceux de l'année 2018 et 2017 :

| Ressources fiscales              | Taux d'imposition votés | Produits attendus |
|----------------------------------|-------------------------|-------------------|
| Taxe d'habitation                | 17.61                   | 126 493           |
| Taxe foncière/ propriétés bâties | 20.51                   | 117 124           |
| Taxe foncière/ prop non bâties   | 101.47                  | 71 029            |

## Produits des impôts directs locaux en euros par habitant en 2018

Les prélèvements par habitant sont moindres dans notre commune que les communes de même strate dans le département ; en Euros par habitant :

| Produits des impositions         | Pour la commune | Moyenne départementale |
|----------------------------------|-----------------|------------------------|
| Taxe d'habitation                | 94              | 136                    |
| Taxe foncière/ propriétés bâties | 87              | 128                    |
| Taxe foncière/ prop non bâties   | 53              | 46                     |

Le budget de fonctionnement (1 080 322 €) montre une stabilité avec des dépenses maîtrisées et un excédent 2018 de 351 124 €.

Concernant les principales dépenses d'investissement 2019:

- Achat d'une maison rue des Écoliers (98 000 €), projet actuellement porté par l'EPF (Établissement Public Foncier). Ce projet consistera en la création d'un pôle de services au rez-de-chaussée et la création d'un logement au 1<sup>er</sup> étage avec accès indépendant et la matérialisation d'un parking sur le terrain. Des demandes de subventions « dynamisme des bourgs ruraux » et « contrat de ruralité » ont été demandées.
- Rénovation des 2 salles communales attenantes à la mairie. Maîtrise d'œuvre en 2019. Nous avons obtenu une subvention de 42 000 € de DETR.
- Rénovation de la bibliothèque avec la pose d'un parquet stratifié (10 000 €). Ravalement logements locatifs et bibliothèque (20 000 €).
- Réfection des toilettes publiques aux normes handicapées : 15 000 €
- Fermeture de la salle de Kerprin et fin des travaux de locaux de services : 50 000 €
- Achat de jeux complémentaires pour le stade (10 000 €)
- Voirie et aménagement de bourg pour un montant de 75 000 €.

**CARRELAGE**  
REVÊTEMENT  
de SOLS  
PARQUETS

Jean-Denis  
**ROCROU**  
ARTISAN

Spécialiste  
normes handicapées

FACILITI

Z.A. de la Barricade  
22170 PLERNEUF  
Tél. 02 96 94 92 18  
www.rocrou-carrelage.fr

**Hall d'exposition  
du mardi au samedi midi  
Vente et pose**

## FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES

| CHAPITRE     | LIBELLÉ CHAPITRE                           | CA 2018 (ÉMISSIONS) | BP 2019 (PRÉVISIONS)  |
|--------------|--|---------------------|-----------------------|
| 22           | Dépenses imprévues                         | 0 €                 | 9 145,88 €            |
| 23           | Virement à la section d'investissement     | 0 €                 | 290 000 €             |
| 11           | Charges à caractère général                | 244 972,88 €        | 254 615 €             |
| 12           | Charges de personnel                       | 380 154,19 €        | 411 010 €             |
| 14           | Atténuation de produits                    | 0,00 €              | 9 735 €               |
| 65           | Autres charges de gestion courante         | 80 685,43 €         | 60 928 €              |
| 66           | Charges financières                        | 30 861,68 €         | 31 500 €              |
| 67           | Charges exceptionnelles                    | 0,00 €              | 600 €                 |
| 68           | Dotations aux amortissements et provisions | 12 274,34 €         | 12 788,18 €           |
| <b>TOTAL</b> |  | <b>748 948,52 €</b> | <b>1 080 322,06 €</b> |

### RECETTES

| CHAPITRE     | LIBELLÉ CHAPITRE                            | CA 2018 (ÉMISSIONS)   | BP 2019 (PRÉVISIONS)  |
|--------------|---|-----------------------|-----------------------|
| 2            | Excédent antérieur reporté                  |                       | 77 133,06 €           |
| 13           | Atténuations de charges                     | 14 770,75 €           | 9 000 €               |
| 70           | Produits des services                       | 85 269,02 €           | 84 600 €              |
| 72           | Travaux en régie + transfert entre sections | 17 809,19 €           | 20 000 €              |
| 73           | Impôts et taxes                             | 430 709,23 €          | 420 638 €             |
| 74           | DGF + Dotations et participations           | 191 577 €             | 193 757 €             |
|              |   | 277 473,90 €          | 244 184 €             |
| 75           | Autres produits de gestion courante         | 26 101,69 €           | 30 000 €              |
| 76           | Produits financiers                         | 9,45 €                | 10 €                  |
| 77           | Produits exceptionnels                      | 2 174,67 €            | 1 000 €               |
| <b>TOTAL</b> |   | <b>1 045 894,90 €</b> | <b>1 080 322,06 €</b> |

## INVESTISSEMENT

### DÉPENSES

| CHAPITRE     | LIBELLÉ CHAPITRE                           | CA 2018             | BP 2019             |
|--------------|--|---------------------|---------------------|
|              |  | (ÉMISSIONS)         | (PRÉVISIONS)        |
| 1            | Solde d'exécution d'investissement reporté | 0 €                 | 402 794,16 €        |
| 16           | Remboursements d'emprunts                  | 91 765,41 €         | 111 778,40 €        |
| 20           | Immobilisations incorporelles              | 0 €                 | 13 000 €            |
| 204          | Subventions d'équipement versées           | 15 557,12 €         | 10 000 €            |
| 21           | Travaux en régie                           | 17 809,19 €         | 20 000 €            |
| 21 (1)       | Immobilisations corporelles                | 33 541,24 €         | 139 900 €           |
| 23 (2)       | Immobilisations en cours                   | 400 997,63 €        | 243 315,85 €        |
| 45811        | Voirie Plouagat                            | 5 540,99 €          | 0,00 €              |
| <b>TOTAL</b> |  | <b>565 211,58 €</b> | <b>950 788,41 €</b> |

Prévisions 2019, page précédente

(1)—En 2018, Investissement jardin du souvenir, achat d'un bungalow pour la salle des sports, pour l'école, une station murale, accueil téléphonique de la mairie, chaises et tables pour le bureau des élus, chariots poster, statues Senven...

(2)- En 2018, Travaux terrain de foot et vestiaires, cabinet réflexologie et 4° local, bardage salle des sports, toiture église, peintures bâtiments... ,

### RECETTES

| CHAPITRE     | LIBELLÉ CHAPITRE                         | CA 2018             | BP 2019             |
|--------------|--|---------------------|---------------------|
|              |  | (ÉMISSIONS)         | (PRÉVISIONS)        |
| 21           | Virement de la section de fonctionnement | 0 €                 | 290 000 €           |
| 24           | Produits des cessions d'immobilisation   | 0 €                 | 300 €               |
| 10           | Dotations fonds divers et réserves       | 307 609,02 €        | 349 991,23 €        |
| 13           | Subventions d'investissement             | 69 588 €            | 147 459 €           |
| 16           | Emprunts et dettes assimilées            | 230 €               | 150 250 €           |
| 28           | Amortissement des immobilisations        | 12 274,34 €         | 12 788,18 €         |
| 45821        | Voirie Plouagat                          | 5 540,99 €          | 0 €                 |
| <b>TOTAL</b> |  | <b>395 242,10 €</b> | <b>950 788,41 €</b> |

## INTERCOMMUNALITÉ

### Subventions accordées

| Organisme             | Objet                       | Montant accordé |
|-----------------------|-----------------------------|-----------------|
| Département           | Vestiaires foot             | 30 000 €        |
| DETR Etat             | Vestiaires foot             | 45 000 €        |
| FFF                   | Vestiaires foot             | 19 500 €        |
| FFF                   | Main-courante               | 5 000 €         |
| FFF                   | Clôture                     | 800 €           |
| FFF                   | Pare-ballons                | 1 700 €         |
| Région—Leader         | City stade                  | 40 495 €        |
| Région—Leader         | Vidéoprojecteurs            | 11 300 €        |
| Education Nationale   | Tablettes numériques        | 1 951 €         |
| Côtes d'Armor Habitat | Logements rue de Ploumagoar | 10 000 €        |
| Etat                  | Travaux sécurisation PPMS   | 2 095 €         |
| DETR Etat             | Travaux salle polyvalente   | 42 000 €        |

### CLECT : COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Intercommunalité – détermination des charges transférées dans le cadre de l'adoption des statuts communautaires (participation contingent SDIS, harmonisation des subventions « sport & culture »), ajustement charges transférées PLUi & cotisation ADS (service commun).

La loi prévoit que lors du transfert de compétences communales à la Communauté de Communes, ces transferts doivent être valorisés de manière à neutraliser l'impact budgétaire du transfert. Le Code Général des Impôts (CGI) prévoit que cette neutralité est assurée par une diminution des Attributions de Compensation (AC) perçues ou versées par les communes, à due concurrence des dépenses nettes liées aux compétences transférées. La Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) est chargée d'évaluer les charges nettes transférées et ainsi assurer cette neutralité financière des transferts de compétences.

Pour les communautés à fiscalité professionnelle unique, les montants qui devront être remboursés au titre de la mise à disposition de service, pourront être imputés sur l'attribution de compensation (art. 1609 nonies C du CGI). Ainsi, lorsque la communauté verse une attribution de compensation à la commune, les frais liés aux services communs par la commune à la communauté, peuvent être déduits des versements

### PLUih

Le programme du PLUI a été validé en bureau communautaire ; le calendrier établi pour la suite par le Leff Armor est le suivant :

- 21 mai 2019 : Copil présentation et distribution du règlement
- 6 juin 2019 : Retour des observations des communes sur le règlement
- 12 juin 2019 : Copil validation et ajustement du règlement + réunion publique
- 9 juillet 2019 : Réunion PPA (Personnes Publiques Associées)

bliques Associées)

- 1<sup>er</sup> octobre 2019 : Arrêt du PLUIH + Bilan de la concertation en conseil communautaire
- Octobre-Novembre-Décembre 2019 : Consultation des PPA et Communes membres
- 1<sup>er</sup> semestre 2020 : Enquête publique puis approbation.

**Par ailleurs, un registre de concertation est actuellement disponible en mairie de manière à laisser la possibilité d'inscrire ses observations.**

## Conseils municipaux

de l'attribution de compensation. En revanche, lorsque la commune verse une attribution de compensation à la communauté, les frais liés aux services communs peuvent s'ajouter au versement de l'attribution de compensation.

La CLECT s'est réunie à trois reprises en 2018/2019 pour procéder à l'examen des charges transférées :

- Ajustement abattements PLUI
- Participation contingent SDIS
- Subventions aux associations
- Prestations ADS / service commun

La CLECT ayant rendu ses conclusions le 29 janvier 2019 sur la nature et le montant des charges transférées consécutivement aux transferts, il est demandé à chaque conseil municipal des communes membres de se prononcer sur le rapport conclusif de la CLECT et les montants de révisions des attributions de compensation des communes qu'il propose.

Le montant de l'AC révisée ne deviendra définitif que lorsque le rapport aura été approuvé par la majorité qualifiée des Conseils Municipaux des communes-membres.

Le Maire informe l'assemblée que la commune de Lanrodec devra verser à la Communauté des Communes la somme de 9735 € qui a été calculée comme suit :

Ancienne attribution compensation TPU (1 9368 €) - cotisation SDIS 2019 (2 4083 €) + participation subvention association (Cercle celtique) (1 072 €) - cotisation ADS (6 092 €) soit 9 735 €.

Nous devons aussi nous acquitter de la subvention versée à l'association du Cercle Celtique qui était une association communautaire et qui redevient communale, soit 1 072 €.



**FERMETURES du LEFF**

P.V.C. - Aluminium - Bois

**Thierry LE CARDINAL**

43 bis, rue de la Gare - 22170 CHATELAUDREN  
(sortie de la ville - direction Quintin)

**Tél. 02 96 74 17 02** Fax 02 96 74 11 23

SALON DE COIFFURE MIXTE

**Tete a Coiffer**

AU BOURG DE LANRODEC

LUNDI/MARDI/JEUDI/VENDREDI  
9h-12h30/14h-19h  
SAMEDI :9h-17h sans interruption  
**GWENAEELLE au 02 96 69 47 90**

avec ou sans rendez-vous selon dispo  
gwenaellehelloco50@gmail.com



**Paysagiste**

- ENROBÉ
- TERRASSE
- MURET
- CLÔTURE
- PORTAIL

**ETS THOMAS**

AMÉNAGEMENT • ENTRETIEN

**PLOUAGAT**

**02.96.74.28.00**

Color

02 96 70 03 56  
www.carrieredetressignaux.fr

la Carrière  
de Tressignaux

## État-civil

|            | Nom                | Prénom                   | Date             | Domicile               |
|------------|--------------------|--------------------------|------------------|------------------------|
| Naissances | JOURDEN            | Elina                    | 25 mars 2019     | Kerguillerm            |
|            | LE GOAS            | Rose, Emma, Cyndie       | 10 avril 2019    | Resmarec               |
|            | CORNEC             | Zoé                      | 25 avril 2019    |                        |
|            | BONNY              | Léandre, Edgar           | 5 mai 2019       | La Villeneuve          |
|            | FAYS               | Ginny, Monique, Claudine | 13 mai 2019      | Château d'Avaugour     |
|            | PINEL              | Enzo                     | 19 mai 2019      | Kerny                  |
|            | LE GALLOU          | Maé, Serge, Philippe     | 2 juin 2019      | 3 résidence Pors Héry  |
| Décès      | ROZEN              | Serge, Paul, Bernard     | 28 décembre 2018 | Coat An Doc'h          |
|            | LE MOAN            | Roger, Alfred            | 28 janvier 2019  | Kerguillerm            |
|            | LE BUAN née LE GAC | Yvette, Marie            | 20 février 2019  | Kerliviou              |
|            | MARTIN             | Francis, Marie           | 24 mars 2019     | Résidence Liors Falher |
|            | LE TOUZE           | Louis, Marie             | 23-avr-2019      | Coat Frost             |
|            | QUÉGUINER          | Jean, Joseph, Yves       | 01-mai-2019      | Coat An Doc'h          |

### Décès de Monsieur Louis LE TOUZE : ancien maire de Lanrodec de 1977 à 1989

Ses obsèques ont été célébrées dans la stricte intimité familiale selon sa volonté.

Monsieur Louis LE TOUZE a été élu de 1977 à 1995 et maire de Lanrodec de 1977 à 1989 succédant à Monsieur Louis DE LORGERIL et a apporté sa pierre à l'élan communal, a orienté les choix d'investissements nécessaires à l'évolution et la dynamique de la commune, en développant les fondamentaux, la capacité d'accueil de la commune et la desserte de Lanrodec à travers plusieurs réalisations :

- Création d'une voie nouvelle pour relier le bourg à la quatre voies (VC 15)
- Création de lotissements au bourg (Coat Nay et Pen Guer et la 1<sup>ère</sup> tranche du lotissement de la mairie)
- Mise en place des premiers outils informatiques à l'école et initiation de la garderie
- Implantation d'un nouveau cimetière et organisation du transfert
- Construction du stade avec tribune et vestiaires

-douches

- Création de la 1<sup>ère</sup> tranche de la nouvelle mairie et de la salle polyvalente derrière la mairie
- Création toilettes publiques près de l'église et de l'atelier communal
- Les études sur l'assainissement collectif du bourg
- Ouvertures de chemins d'exploitation et entretien de l'existant.

Louis a contribué à construire la dynamique de Lanrodec avec disponibilité, engagement au service de tous.

La Commune lui exprime son respect, sa reconnaissance.

La Commune exprime ses profondes condoléances et son soutien à son épouse, ses enfants et toute sa famille.

## Recensement national

Le recensement national est obligatoire et intervient à partir de 16 ans, il concerne les jeunes Français, filles et garçons. L'intéressé(e) doit se présenter à la mairie le mois de son anniversaire avec le livret de famille de ses parents et sa carte d'identité. Le recensement est nécessaire pour se présenter aux examens (Bac, BEP) et passer le permis de conduire (conduite accompagnée). Le fait d'être recensé permet égale-

ment l'inscription d'office à 18 ans sur les listes électorales de la commune de son domicile.

Les jeunes hommes et les jeunes filles nés en AVRIL, MAI et JUIN **FÉVRIER ET MARS 2003 doivent venir s'inscrire avant le 31 JUILLET 2019. Ceux nés en JUILLET, AOÛT et SEPTEMBRE, avant le 31 octobre.**

## Urbanisme

| Nom / Prénom                       | Adresse               | Nature de la construction |
|------------------------------------|-----------------------|---------------------------|
| Permis de construire accordés      |                       |                           |
| COLAS Yves                         | Kerouarin             | Préau                     |
| GOISNARD Laëtitia                  | Rue de Ploumagoar     | Extension habitation      |
| HUBERT Ronan / LE BOUFFANT Emilie  | Kerny                 | Maison individuelle       |
| BRUNET Quentin / LASBLEIZ Laëtitia | Coat Frost            | Extension habitation      |
| FINET Thierry                      | Lotissement de Senven | Abri de jardin            |
| CAROFF Yann / LAHOSSINE Nadia      | Résidence Pors Héry   | Maison individuelle       |
| COATANHAY Anthony                  | Senven                | Maison individuelle       |
| LE GOUX Didier                     | Kerguinérien          | Maison individuelle       |
| Déclarations préalables accordées  |                       |                           |
| DUROS Stéphane                     | Kermabon              | Modification ouverture    |
| MALEFANT David                     | Rue de Coat Frost     | Abri de jardin            |
| Upro Orange                        | Stade municipal       | antenne couverture mobile |

## Carte d'identité

Les demandes de carte d'identité sont désormais traitées selon des modalités similaires à celles en vigueur pour les passeports biométriques. La Mairie de Lanrodec ne peut plus recueillir les demandes. Elles seront **traitées uniquement dans les 25 communes du département qui disposent d'un dispositif de recueil** permettant notamment de collecter les empreintes numérisées des demandeurs. **Liste des communes équipées les plus proches :**

- **Arrondissement de Saint-Brieuc :** Binic, Lamballe, Loudéac, Paimpol, Plérin, Ploufragan, Quintin, Saint-Brieuc
- **Arrondissement de Guingamp :** Guingamp, Pontrieux, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pelem, Callac
- **Arrondissement de Lannion :** Lannion, Perros-Guirec, Plouaret, Tréguier

Il est impératif de prendre un rendez-vous auprès d'une mairie pour procéder à l'établissement ou renouvellement de votre carte d'identité.

**Attention ! Les délais pour l'obtention d'un rendez-vous peuvent être relativement longs (prévoir entre 1 mois et demi et deux mois d'attente).**

Il est également possible d'effectuer une pré-demande de CNI depuis le site internet <https://ants.gouv.fr>

Pour l'obtention d'un passeport d'urgence, une demande par mail doit être effectuée au préalable à l'adresse suivante : [pref-cni-passeports@cotes-darmor.gouv.fr](mailto:pref-cni-passeports@cotes-darmor.gouv.fr)



## Inscriptions à l'école maternelle

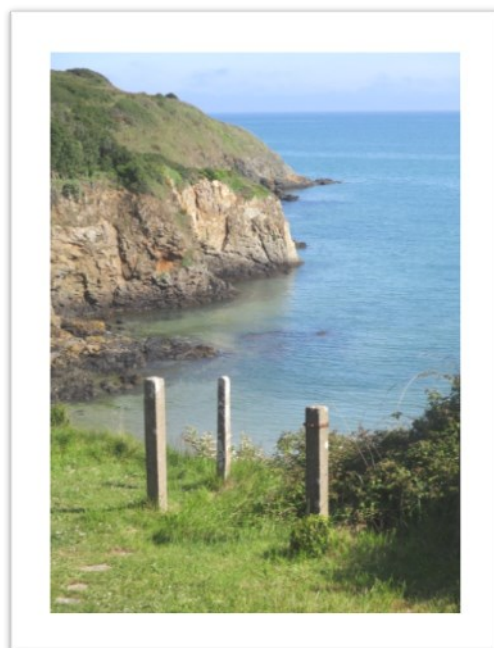
L'école accueillera les PS et TPS en **septembre 2019** ou en **janvier 2020**. Il y aura donc deux rentrées possibles pour ces élèves. Merci de bien vouloir passer en mairie pour l'inscription des tous-petits dans les meilleurs délais avec votre livret de famille.

## Classe PS/MS Marie Arthur

Mardi 30 avril, les TPS, PS, MS et GS se sont rendus au cinéma "Les Korrigans" à Guingamp pour voir un film d'animation de Ana Chubinidze, Natalia Chernysheva, Camille Müller et Vera Myakisheva intitulé **Des trésors plein ma poche** : qu'on ait dans la poche un petit bonhomme, une flûte ou beaucoup de courage, on a tous un secret pour apprendre à grandir, s'entraider ou réaliser ses rêves ! 6 jeunes réalisatrices emmènent les plus petits dans leurs univers tendres, drôles et poétiques.



Mardi 21 mai, les TPS, PS, MS et GS sont allés dans la Baie d'Hillion pour participer à une randonnée pédestre organisée par l'USEP. Après 3,7 kms de marche entre côte et chemins de campagne pour les TPS-PS et 4 kms de sentier douanier pour les MS-GS, le pique-nique a été très apprécié !





# Vie communale : nos écoles

## Classe CE2/CM1 Émilie James



Le vendredi 17 mai, les élèves de la classe de CE2/ CM1 ont donné deux représentations de théâtre devant tous les enfants, les maîtresses et le personnel de l'école.

Ce spectacle est le fruit d'un travail fait tout au long de cette année. Les trois saynètes comiques avaient pour titres : *Le mauvais élève*, *La discussion* et *à l'Hôpital*. Nos apprentis comédiens ont eu la chance d'avoir un public réceptif et chaleureux. Cette bienveillance leur a permis de surmonter leur stress et leur appréhension.

À la fin de cette journée riche en émotions, les enfants étaient fiers d'eux et ils avaient raison de l'être !

## EPIDE

Un séjour de cohésion pour les jeunes femmes du centre a été co-organisé avec l'association « Nos lavoirs » à Pontrioux du 14 au 17 mai 2019. Cette association promeut le patrimoine architectural constitué par de nombreux lavoirs installés en bord de rivière à Pontrioux entre les XVIIIe et XIXe siècles. Ces lavoirs, longtemps à l'abandon, sont aujourd'hui rénovés et nettoyés, des promenades en barques sont proposées aux visiteurs de mai à septembre.

Avec les membres de l'association, les jeunes femmes ont dû passer par la rivière en bateau pour accéder aux lavoirs. Elles étaient équipées de grandes salopettes pour intervenir dans l'eau. Réparties en 4 équipes, elles ont enlevé les saletés, gratté et brossé la pierre, coupé les herbes folles. Tous les déchets étaient évacués par bateau.

Sur les 3 jours de ce séjour, une journée a été consacrée à la visite des environs de Pontrioux en kayak.



# Vie communale : jeune talent

## Romane et Lou-Anne Martel



Romane et Lou-Anne Martel, 14 et 11 ans pratiquent le twirling au Stereden d'Armor à Ploumagoar depuis 4 ans. C'est une grande passion pour les deux sœurs qui ne quittent jamais leur bâton. Elles enchaînent les compétitions avec leur club, se déplacent en Bretagne et en Ile de France. Coupes et médailles sont au rendez-vous. Elles participent aussi à des stages encadrés par des professionnels. Romane a évolué très

vite car grâce à ses podiums, elle a cumulé suffisamment de points afin de passer en division supérieure. Lors de sa première compétition à Plabennec, elle a terminé première en intermédiaire. Lors du sélectif de Plouha, Romane a remporté le titre de championne de Bretagne en solo 1 Bâton. Sa sœur a fini 4<sup>ème</sup>. Elles ont été toutes les deux sélectionnées au Championnat de France à Vichy qui s'est déroulé le week-end de la Pentecôte. Durant 3 jours, 1600 athlètes ont enchaîné leurs exhibitions à un rythme soutenu. Une dizaine de juges étaient présents pour noter les parties techniques et corporelles des prestations. Le Club présentait diverses catégories : stuttings, solo twirling 1 bâton, 2 bâtons, danse bâtons et pompons.

Lou-Anne a terminé 7<sup>ème</sup> de sa catégorie et Romane après la finale a eu l'immense joie de monter sur le podium avec la médaille d'or en solo 1 bâton.

Romane était partie à Vichy avec l'envie de donner le meilleur d'elle-même. Son travail a été récompensé avec ce beau titre de Championne de France !!!

Bravo à toutes les deux et félicitations à Romane !!!!



**AMÉNAGE VOTRE CADRE DE VIE**

CONSTRUCTIONS ET REVÊTEMENTS DE ROUTES // V.R.D. // TERRASSEMENTS  
ASSAINISSEMENT // LOTISSEMENTS // TRAVAUX PARTICULIERS

Agence de Guingamp  
02.96.40.60.50

Agence de Saint-Brieuc  
02.96.42.90.48

**MENUISERIE - CHARPENTE**

Maisons à Ossature Bois

Aménagement de Combles

**LE QUERRIOU**  
02 96 43 91 57

TY GUEN - 22170 St JEAN Kerdaniel

[www.lequerriou-menuiserie.com](http://www.lequerriou-menuiserie.com)

## Une mutuelle santé pour tous

Dans une logique de solidarité, d'amélioration de l'accès aux soins pour tous, et de renforcement du pouvoir d'achat des habitants, **Guingamp-Paimpol Agglomération, Leff Armor communauté et l'Île de Bréhat** ont décidé de favoriser le déploiement d'un dispositif de *mutuelle santé pour tous*, en signant un partenariat avec l'Association ACTIOM.

En habitant sur le territoire de l'agglomération, vous bénéficiez d'office de ces offres et de l'accompagnement de notre partenaire ACTIOM.

### Le choix d'une solution adaptée

ACTIOM propose 5 contrats Groupe, et jusqu'à 12 niveaux de garanties, pour répondre aux attentes de chacun.

Ce sont également des solutions personnalisées (prestations modulables au sein d'une même famille, garanties obsèques...).

### Des tarifs mutualisés

- Négociés par tranche d'âge figés au-delà d'un certain âge
- Gratuité dès le 3ème enfant
- Réduction tarifaire de 5% pour le conjoint.



**Guingamp-Paimpol Agglomération** organise des permanences sur le territoire pour accompagner de manière individualisée les personnes qui le souhaitent.

Les prochaines permanences 2019 seront annoncées en mairie, sur le site internet de **Guingamp-Paimpol Agglomération** : [www.guingamp-paimpol-agglo.bzh](http://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh) et le site de **Leff Armor Communauté** [www.leffarmor.fr](http://www.leffarmor.fr) ainsi que dans la presse.

Pour obtenir tous les renseignements nécessaires, étudier votre situation, obtenir un devis, ou prendre rendez-vous pour une permanence, appelez ACTIOM : **05 64 10 00 48** (N° non surtaxé prix d'un appel local)

Le service conseil d'ACTIOM en protection sociale et santé vous renseigne du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Vous pouvez également vous rendre directement sur le site d'ACTIOM, « ma commune ma santé » : <https://macommunemasante.org/ma-commune-ma-sante/>

## Assurance maladie

**Votre compte ameli vous rend bien des services :** commandez votre CEAM pour un séjour en Europe !

Vous partez en vacances prochainement ? Si vous séjournez en Europe ou en Suisse, pensez à commander votre Carte européenne d'assurance maladie (CEAM) sur votre compte ameli au moins 15 jours avant votre départ.

En cas de soins sur place, vous êtes couvert par

l'Assurance Maladie et vos frais médicaux sont pris en charge selon la législation en vigueur dans le pays qui vous accueille.

La CEAM est individuelle et nominative, chaque membre de la famille doit avoir la sienne. Elle vous est adressée par courrier et reste valable pour une durée de 2 ans.

## 1 toit, 2 générations

**1 toit, 2 générations - Côtes d'Armor**



**Anne** 60 ans  
Statut : retraitée  
Passion : la photographie

**Marion** 30 ans  
Statut : en C.D.D.  
Passion : les réseaux sociaux

**Avec Marion,  
j'ai appris à faire un selfie !**

**LA COHABITATION, BIEN PLUS QU'UN LOGEMENT PARTAGÉ !**

Association Départementale  
Information Jeunesse  
Côtes d'Armor

Contact ADIJ 22 :  
02 96 33 37 36

Côtes d'Armor  
le Département

[www.1toit2generations-cotesdarmor.fr](http://www.1toit2generations-cotesdarmor.fr) [facebook.com/1toit2generations22](https://facebook.com/1toit2generations22)

Leff Armor communauté recherche des hébergeants potentiels qui, par leur accueil, souhaitent donner « un coup de pouce » à un jeune dans le cadre de son 1<sup>er</sup> emploi, une formation ou un stage...

L'engagement des personnes dans le dispositif « 1Toit 2 Générations » ne signifie pas une acceptation automatique du jeune en recherche de logement : le

Point d'Information Jeunesse communautaire présente au préalable le profil du jeune. L'héber-

geant peut ensuite se prononcer sur la possibilité d'un accueil.

Pendant toute la durée de la période d'hébergement, le Point d'information Jeunesse ainsi que le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) demeurent les interlocuteurs privilégiés des deux parties prenantes. Des prises de contacts ou visites régulières seront organisées auprès des accueillants ou des jeunes.

**MAÇONNERIE**  
**NEUF & RÉNOVATION**



**Damien**  
**CAMUS**

Convenancho  
22170 LANRODEC

☎ 06 77 43 16 28 ✉ [maconnerie.camus@gmail.com](mailto:maconnerie.camus@gmail.com)

**LE BISTROT**

BAR TABAC LOTO JEUX

02.96.73.53.97  
15 rue des écoliers  
22170 LANRODEC

LUNDI 7H/20H  
MARDI FERME  
MERCREDI 7H/20H  
JEUDI 7H/20H  
VENDREDI 7H/20H  
SAMEDI 8H/20H  
DIMANCHE 8H/20H



EPICERIE DEPOT PAIN ET GAZ

# Informations utiles

## > ET SI VOUS FAISIEZ LE POINT SUR VOTRE SANTE ?

**Bénéficiez d'un examen de prévention en santé gratuit, pour vous et votre famille !**

Le centre d'examens de santé de la CPAM des Côtes d'Armor vous propose **un examen de prévention en santé « sur mesure », adapté selon votre âge et votre situation personnelle. Ce bilan est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie\*.**

**Accordez un moment à votre santé.** Mettez à profit cet instant privilégié qui vous permettra de faire le point et d'exprimer vos préoccupations en matière de

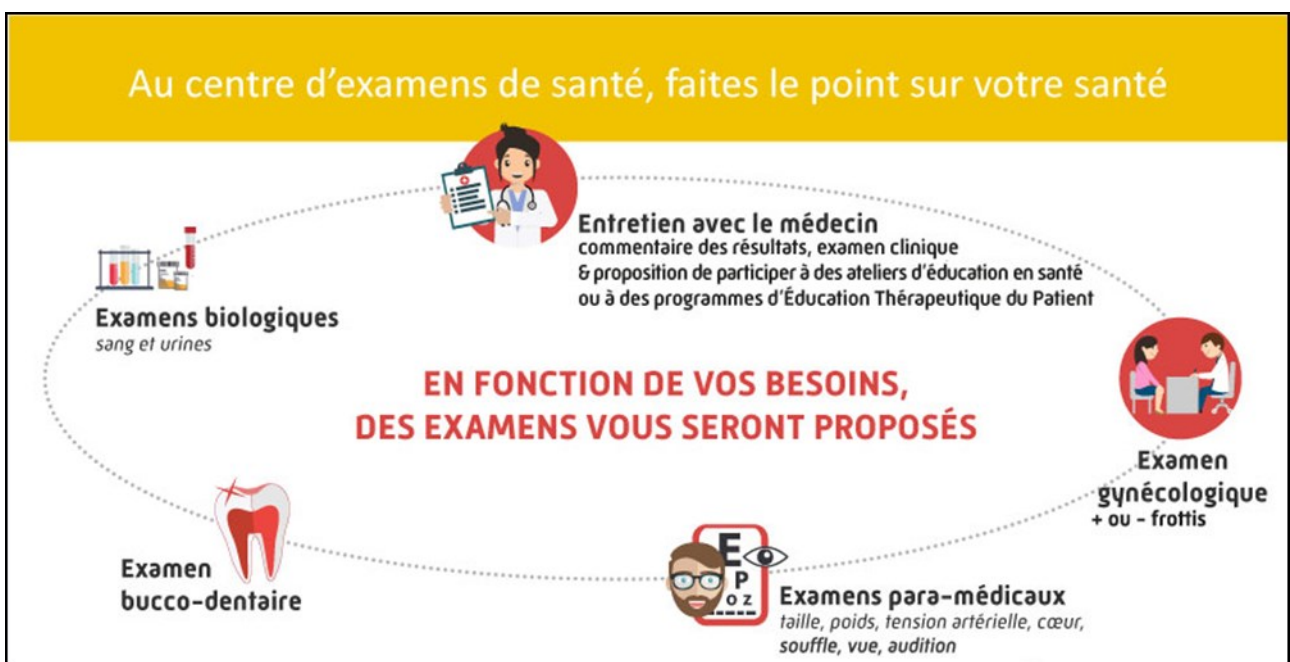
santé.

Dès votre arrivée, vous serez pris en charge par une équipe de professionnels de santé, infirmière, dentiste, médecin, qui vous accompagnera tout au long de votre examen.

Prenez rendez-vous dès maintenant auprès du Centre d'Examens de Santé au **02.90.03.31.30** ou par mail : **ces22@assurance-maladie.fr**

**Faites évaluer votre bien le plus précieux : votre santé.**

\* pour les assurés du régime général



Tous les mercredis soir, face à l'église - A Lanrodec.

De 17h30 À 21h

**Erwan's Pizz**  
pizzas à emporter

06.12.21.43.56.

Pizzas spéciales pâtes fraîches

*Boulangerie -:- Pâtisserie*

*Le Fournil du Rocher*

*Valérie et Jean-Claude Ollivier*  
8, Grand Rue  
22170 Plouagat - Tél. 02 96 74 20 70



SAINT-BRIEUC, LE 11 MARS 2019


## Le réseau **Brev'Car** évolue

Bornes de Recharge Electrique pour Véhicules en Côtes d'Armor



**Plusieurs changements majeurs vont intervenir dans les semaines à venir sur le réseau Brev'Car (Bornes de recharge électrique pour véhicules en Côtes d'Armor), déployé par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE 22).**

Le SDE 22, et ses homologues du Finistère (SDEF) et d'Ille-et-Vilaine (SDE 35) ont mis en commun leurs réseaux respectifs de bornes de recharge.

Un nouveau service de mobilité a ainsi vu le jour et se nomme 

Grâce à un badge unique, le propriétaire d'un véhicule électrique peut désormais accéder aux bornes des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, de Loire-Atlantique, de Vendée, du Maine-et-Loire et de Mayenne, ainsi que sur le réseau Corri-Door (reste de la France).

**A compter du 1er avril 2019, la recharge d'un véhicule électrique devient payante.**

La tarification est la suivante :



**Pour les abonnés au service Ouest Charge et les paiements par carte bancaire (en Côtes d'Armor):**

Borne normale/accélérée : 0,20 € TTC par kwh

Borne rapide : 0,30 € TTC par kwh



**Pour les non-abonnés**

(paiement à l'acte par smartphone) :

Borne normale/accélérée : 0,20 € TTC par kwh + 1€ par charge

Borne rapide : 0,30 € TTC /kwh + 1€ par charge



Ce tarif couvre la recharge, ainsi que les services liés, tels que l'assistance, le dépannage et la maintenance ; le suivi de consommation en ligne ; la réservation de points de charge ; les systèmes de gestion d'accès aux bornes (site internet, application mobile et carte bancaire).

Ce service permet également une recharge plus rapide qu'au domicile et permet à des usagers en itinérance d'augmenter leurs rayons de déplacements. Il s'agit d'une offre de recharge complémentaire à celle dont peuvent disposer les particuliers chez eux.

# Informations utiles

Le SDE 22 ne délivre plus de badge Brev'Car. Les nouvelles demandes de badge Owest Charge doivent désormais s'effectuer en ligne sur [www.ouestcharge.fr](http://www.ouestcharge.fr)

Le coût d'un nouveau badge est de 10 €.

Les badges Brev'Car existants, ainsi que la carte Korrigo, peuvent toujours être utilisés sur le réseau Owest Charge. Leurs utilisateurs doivent obligatoirement créer un compte client sur [www.ouestcharge.fr](http://www.ouestcharge.fr) et enregistrer leur badge Brev'Car pour pouvoir continuer à l'utiliser après le 31 mars 2019.

Une application mobile *Owest Charge* permet aux utilisateurs occasionnels de se connecter aux bornes de recharge.

En Côtes d'Armor uniquement, l'accès aux bornes et le paiement sont possibles par carte bancaire.



## ***Vous avez une question ?***

Un service client est joignable 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 :  
tél. 02 57 77 00 66

Contact mail : [service-client@ouest-charge.fr](mailto:service-client@ouest-charge.fr)

Vous pouvez également joindre le SDE 22, au 02 96 01 20 20  
ou envoyer un mail à [sde22@sde22.fr](mailto:sde22@sde22.fr)

Toutes ces informations sont disponibles sur le site [www.sde22.fr](http://www.sde22.fr)  
<https://www.sde22.fr/bornes-de-charge-pour-v-icules>

et sur [www.ouestcharge.fr](http://www.ouestcharge.fr)





## STOP AUX DECHETS DANGEREUX DANS LES ENCOMBRANTS DE DECHETERIE

Communiqué du 20 mars 2019

### Les encombrants de déchèterie sont recyclés

En 2017, Kerval Centre Armor, le syndicat de traitement des déchets, a fait le choix de valoriser les encombrants collectés en déchèterie, plutôt que de les enfouir. Ainsi, les encombrants sont transportés à l'usine Ti Valo à Ploufragan pour subir un tri mécanique et manuel. Le tri permet d'envoyer une part des déchets vers des usines de recyclage ; la part restante est transformée en combustible.

### Des erreurs de tri explosives

Ce nouveau mode de traitement a mis en évidence des erreurs de tri et des négligences de certains usagers, qui jettent des produits explosifs dans la benne "encombrants".

Ces erreurs ont provoqué 11 départs de feu en 1 an et demi d'exploitation de l'usine Ti Valo. La grande majorité de ces départs de feu est due aux fusées de détresse.

### La reprise des fusées de détresse périmées

Ces fusées sont obligatoires sur les bateaux et leurs propriétaires doivent les renouveler tous les 3 ans. Toutefois, il existe un système de reprise de ces produits lorsqu'ils sont périmés. Sur le territoire du Smitom, il y a 2 points de collecte :

- Saint Quay Accastillage sur l'esplanade du port
- L'entreprise CRAS, zone des Islandais à Binic – Etables sur mer

### Les autres déchets explosifs ou dangereux, interdits

Les fusées de détresse, feux à main et éléments pyrotechniques sont dangereux et interdits dans la benne "encombrants", pour des raisons évidentes de risque d'explosion. D'autres déchets sont eux – aussi dangereux et doivent être triés d'une façon spécifique :

- Les batteries au lithium (appareils rechargeables) : local déchets électriques à la déchèterie
- Les bonbonnes de gaz : distributeurs de gaz ou caisse spéciale à la déchèterie
- Les plaques de fibrociment en amiante : à la déchèterie professionnelle de Plérin par exemple

### Une banderole rouge à la déchèterie

Une banderole rouge, en pièce – jointe, vient d'être installée dans les 4 déchèteries du Smitom (Binic – Etables, Plouha, Plouagat et Pommerit le Vicomte) afin d'interpeler les usagers sur les interdictions décrites plus haut.

### Renseignements complémentaires

Isabelle HELLEU 02-96-74-14-64

Dorénavant, notre territoire fait le pari du RECYCLAGE DES ENCOMBRANTS.

**NE PAS DÉPOSER**



- FUSÉE DE DÉTRESSE**  
Plus d'infos > Agent de déchèterie
- PILE & BATTERIE RECHARGEABLE**  
Destination > Local DEEE
- GAZ SOUS PRESSION**  
Plus d'infos > Agent de déchèterie
- AMIANTE / FIBROCIMENT**  
Plus d'infos > Agent de déchèterie





# Vie associative

## Société de Chasse

*Samedi 7 septembre 2019, Jambon Grillé de la Société de Chasse  
à Kerprin à 11 h 30.*

Les tickets repas sont en vente au prix de 12 € (adultes) et 6 € (enfants de moins de 10 ans) auprès des membres de la Société de Chasse ainsi qu'à la Mairie ou au « Bistrot ». Nous comptons sur vous  
Gilles Delafargue

## Club d'Éducation Canine



# CONCOURS OBEISSANCE 27/28 JUILLET 2019

CSAU/Brevet  
Classe 1/2/3  
Juge : Mr Michel BOCK  
Club d'éducation canine de LANRODEC (22170)  
Terrain de Kerprin



Entrée gratuite-Buvette-Restoration rapide  
Renseignements : 02 96 74 48 17  
clubcanin.lanrodec@gmail.com

## ASSOCIATION BREIZH ORZEL

Organise un VIDE GRENIER

Le Dimanche 8 septembre à Kerprin à Lanrodec



**REPAS** : Saucisse Frites  
(à réserver à la réservation)

Pêche à la ligne

Balade à Poney...

Concours de boules en doublettes formées sur 3 parties



### Comité d'Animations : 10ème feu d'artifice

Le 6 juillet, repas à partir de 20 h : Macédoine surimi, jambon à l'os grillé/frites, fromage, dessert et café

Tickets en vente au Bistrot et à la mairie et auprès des responsables de quartier. Buvette, bal disco, feu d'artifice.

Le 7 juillet, restauration rapide et jeux inter-quartiers à partir de 14 h pour petits et grands : tir à la corde, bêche savonnée, lancer d'œufs... Venez passer un après-midi festif avec des gens de votre commune, c'est l'occasion de se connaître. Ambiances et rigolades garanties. La commune sera coupée en 4 quartiers (2 responsables par quartier) :



# Vie associative

- La Villeneuve, Beupré, Kerguillerm, Kermabon
- Kersteun, Resmarec, Pont Léan, Kerouarin,
- Triangle du bourg / Senven / Gouézac
- Triangle Kerguinérien / Kermilin, Kerbol

Pour une bonne organisation, prenez contact rapidement avec vos responsables, dans l'idéal avant le 20 juin.



## On n'est pas que des cageots

L'association « On n'est pas que des cageots » a réalisé des boîtes à livres sous forme d'ateliers, avec le CMJ (Conseil Municipal Jeunes) de Plouagat. Nous avons été accueillis et accompagnés par les services techniques de la commune.



Trois boîtes à livres ont été fabriquées à partir d'un frigo, d'un meuble et de palettes, le tout rénové, peint et protégé.

Elles seront prochainement installées sur la commune de Plouagat (boulangerie, gare et école).

En janvier et février 2019, l'association est intervenue avec le slameur Lautre ([verbaludik.fr](http://verbaludik.fr)) auprès d'une classe de CM2 de l'école du Sacré Cœur, à Lanvallon, pour proposer un atelier mêlant écriture, créations plastiques et fabrication de mobiles.

Après avoir écrit chacun un texte sur le thème de l'eau, les enfants de la classe ont, en trois séances avec l'association, réalisés trois mobiles géants à partir de différentes matières et matériaux issues de la

récupération et inspirés des œuvres du sculpteur Calder.

Servant de supports à l'exposition des textes, ces mo-



biles portaient également des formes abstraites, évoquant les algues du peintre Matisse.

Les mobiles ont été présentés au Petit Écho de la Mode, à Châtaudren, dans le cadre d'un projet autour de la parole des jeunes.



# Vie associative

## Celtics Lanrodec Futsal

L'association « Celtics Lanrodec Futsal » est un nouveau club de futsal. Elle a été créée en Mai 2019. Les Celtics s'entraînent les mardis et jeudis de 20h45 à 22h15 dans la salle omnisports mise à disposition par la mairie de Lanrodec.

Inscription en championnat départemental pour la saison 2019/2020.

Possibilité de s'inscrire en licence championnat ou en licence loisir.

Tarifs de la licence : 50 €.

Contact :

Charles MAIGRE : 06.81.68.75.22

Florian ETIENNE : 06.74.39.93.71



**Charles  
MAIGRE**  
Président



**Florian  
ETIENNE**  
Vice-Président



**Enrick BOZZA**  
Secrétaire



**L'équipe Celtics Lanrodec Futsal**



# PROGRAMME 2019-2020

## BASKET-BALL

## DANSE

Appriou stephane : 06 88 53 22 96 /  
[ianael13@yahoo.fr](mailto:ianael13@yahoo.fr)

Site internet :  
<https://clubomnisportlanrodec.iimdo.com>

Facebook : Si vous souhaitez suivre les exploits de vos enfants, aimer la page FACEBOOK « Educo sport Lanrodec »

### Basket-ball

95 E

|                         |                                 |
|-------------------------|---------------------------------|
| <b>U7 et U9</b>         | <b>Mardi : 17h15 – 18h30</b>    |
|                         | <b>Jeudi : 17h15 – 18h30</b>    |
| <b>U11 mixte</b>        | <b>Mardi : 17h15 – 18h30</b>    |
|                         | <b>Jeudi : 17h15- 18h30</b>     |
| <b>U13 M</b>            | <b>Mardi : 18H30-20H00</b>      |
|                         | <b>Mercredi :18h15-19h30</b>    |
| <b>U17 F</b>            | <b>Mercredi : 16H45 – 18H15</b> |
| <b>U17 F ET LOISIRS</b> | <b>Vendredi : 18h15 – 19h45</b> |
| <b>U15 M et U13M</b>    | <b>Mardi : 18H30-20H00</b>      |
|                         | <b>Mercredi :18h15-19h30</b>    |



### Danse

70 E

|                 |                              |
|-----------------|------------------------------|
| <b>Ce et Cm</b> | <b>Mardi : 18h15 – 19h15</b> |
|-----------------|------------------------------|



LE SPORT OUI  
 MAIS AUTREMENT !!!

### Eveil sportif 75 E

**Eveil sportif PS ET MS (12 pl max) vendredi : 17h00-18h00**

**Multisport GS (15 pl max) Lundi : 17h00-18h00**

**Multisport CP (15 pl max) Lundi : 18H00-19H00**

### Programme santé 95 E

**Gymnase de Lanrodec Lundi : 19H15– 20h15**

**Jeudi : 19H30 – 20H30**

**Ferme du bois Meur Samedi : 9h30 - 10h45**

### Athlétisme 75 E

**CE ET CM Samedi : 13h30-14h30**

### Rollers et Trottiball 75 E

**CE-CM Samedi : 11h15 - 12h15**

**Cm et collège Jeudi : 18h30 - 19h30**

### Badminton 75 E

**Ados et adultes (16 pl max) Vendredi: 19h45 – 21h**

### Cardiogoal et nouveaux sports... 75 E (16 pl max)

**Ados (plus de 14 ans) et adultes mercredi 19h30-20h45**

Découvrir la pratique sportive sous une forme ludique en proposant aux enfants des cycles variés :

Motricité et gymnastique, jeu d'adresse, sports collectifs, rollers et trottinette, nouveaux sport, plateaux roulants cibles et ballons géants....

L'objectif principal du programme santé est de retrouver ou de garder la forme à travers l'utilisation d'exercices s'inspirant de « l'interval training »

Rendre l'athlétisme ludique et accessible à tous sera l'objectif principal de ce créneau. Il sera dédié à la découverte des sauts, des lancers et des courses sans but compétitif (les sportifs ne seront pas affiliés à la fédération française d'athlétisme) .

Prendre du plaisir en découvrant toutes les composantes du roller et de la trottinette : hockey, rollers artistique, endurance, vitesse, slalom, trottiball, etc....

« Pas de compétition, juste le plaisir de jouer » cela pourrait être le slogan de créneau dédié au badminton.

Unique en Bretagne !!!! Viens découvrir cette nouvelle pratique sportive mixte et ouverte à tous ;  
 Et beaucoup d'autres surprises.....



# Vie culturelle

## Bibliothèque

### Nouveautés adultes de février à juin 2019 :



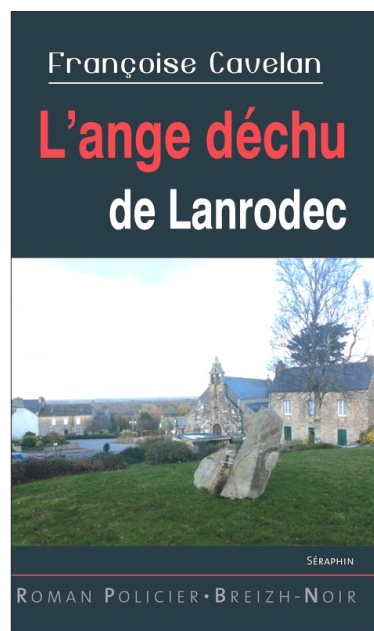
- Lisa Gardner – A même la peau
- Mary Higgins Clark & Alafair Burke – De si belles fiançailles
- David Foenkinos – Deux sœurs
- Danielle Steel – Magique
- Danielle Steel – La médaille
- Les vieux fourneaux T. 1 à T. 5 (BD)
- Guillaume Musso – La vie secrète des écrivains
- Michel Bussi – J'ai dû rêver trop fort
- Bernard Minier – M, le bord de l'abîme
- Danièle Vaudrey – Les mystères de Côtes d'Armor
- Elizabeth George – La punition qu'elle mérite
- Agnès Martin-Lugand – Une évidence
- Aurélie Valognes – La cerise sur le gâteau
- Shari Lapena – L'étranger dans la maison
- Delphine de Vigan – Les gratitudes
- Camilla Läckberg – La cage dorée
- Jean Failler – Le retour revient toujours T. 1 et T. 2
- Walking Dead T. 1 à T. 5 (BD)
- Jean-Christophe Grangé – La dernière chasse
- John Grisham – Les imposteurs
- Olivier Norek – Surface
- Viveca Sten – Retour sur l'île
- Françoise Cavelan – L'ange déchu de Lanrodec
- Christian Signol – Le Royaume de la rivière Espérance
- Virginie Grimaldi – Quand nos souvenirs viendront danser
- Laetitia Colombani – Les victorieuses
- Franck Bouysse – Né d'aucune femme

### Nouveautés enfants de février à juin 2019 :



# Vie culturelle

Un nouveau sol a été posé en remplacement de la moquette vieillissante et dur d'entretien.



A découvrir à la Bibliothèque un policier ayant pour toile de fond notre commune et ses alentours !

## Prochaines expositions :

- du 7 au 31 juillet, 1er festival de l'Aquarelle du Leff Armor avec une belle exposition à Lanrodec
- Du 2 au 25 août, Anne du Parc Locmaria—aquarelle, pastel, gouache
- Du 6 au 29 septembre, Sébastien Bocquet—peintre

**MOTOCULTURE**  
**du LEFF**

**VENTE RÉPARATION**

**Christophe COCQUEN**

Rue des Maisons  
22170 PLOUAGAT | **02 96 74 10 70**

**mahou**  
Peinture Décoration

**Gratien Charpentier**  
**06.46.85.04.26**  
gratien.charpentier@outlook.fr

Peinture - Sol - Ravalement

Zone Industrielle de Grâces - Bord RN 12  
11 route de Kerbost - 22200 Guingamp  
Tél: 02 96 43 72 81

# LANRODEC

**SAMEDI 6 JUILLET 2019**

**À partir de 20H00 REPAS**  
(adulte 12 €, - de 12 ans 6 €)

**23H30 FEU D'ARTIFICE**

**BAL DISCO**

• **Camping sur place**



**DIMANCHE 7 JUILLET**

- 13H00 RESTAURATION RAPIDE
- 14H30 JEUX-INTER-QUARTIERS
- 18H00 TIRAGE DE LA TOMBOLA

Organisé par le comité d'animation de Lanrodec

